

CHEF DE SERVICE (h/f) #1008

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1008&id_origin=0



Limite de candidature	07-11-2026
Mise à jour Service	26-06-2026
Localisation	DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES, MAÎTRISE DES RISQUES ...
Contrat	MARSEILLE / HOTEL DU DEPARTEMENT
Statut	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Fonction	-
Date de fin	Chef De Service (h/f)
Filière	07-11-2026
Catégorie	Technique
Cadre d'emploi	A
Grade	Ingénieurs territoriaux
	Ingenieur, Ingenieur Hors Classe, Ingenieur Principal

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous l'autorité du directeur adjoint assurances, coordination et expertises, le chef du service Prévention et Expertise (SPE) assure le pilotage stratégique, technique et managérial du service (animation et encadrement de 4 agents, dont 3 ingénieurs et 1 secrétaire). À ce titre, il est chargé de définir, mettre en œuvre et piloter la stratégie de la collectivité en matière de prévention des risques construction, encadrer et coordonner l'activité du service prévention expertise, superviser la gestion des sinistres construction relevant notamment des garanties dommages-ouvrage et responsabilité civile décennale, représenter la collectivité auprès des experts judiciaires ou d'assurances, des compagnies d'assurances et de l'ensemble des intervenants concernés, être force de proposition sur l'organisation, les méthodes et les outils de travail du service.

Et toute autre mission de service public correspondant au cadre d'emplois et au domaine d'intervention

ACTIVITES :

- Élaboration et animation de la politique de prévention des risques construction, en lien avec les services opérationnels ;
- Développement et structuration des actions d'assistance, de prévention et de formation à destination des directions techniques et opérationnelles ;
- Supervision de la constitution, de l'instruction et du suivi des dossiers de sinistres en DO et RCD : analyse des garanties mobilisables ; suivi des expertises amiables et judiciaires ; validation des propositions d'indemnisation ; contestation des refus de garantie, en lien avec les services juridiques et les assureurs ;
- Accompagnement en lien avec ses équipes techniques, des agents et des services de la collectivité lors des visites d'expertises, réunions contradictoires et audiences d'expertise judiciaire ;
- Pilotage des relations avec les experts, entreprises, assureurs, avocats et autres partenaires ;
- Prise en charge directe de dossiers complexes, sensibles ou à forts enjeux techniques et financiers ;
- Mise en place et suivi d'outils de pilotage, de traçabilité et de reporting des dossiers ;
- Réalisation d'une veille technique, juridique et réglementaire sur les domaines de la construction, de l'assurance et de la prévention des risques et contribution aux travaux transversaux de la direction adjointe assurances, coordination et expertises

Profil recherché

Remplir les conditions de titre ou diplôme permettant l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et/ou justifier d'une expérience permettant de répondre aux exigences du poste.

- connaissances techniques en ingénierie de la construction et expérience de la pathologie des constructions, expérience significative en gestion des sinistres
- Expérience significative en management d'équipes
- Forte rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, maîtrise des outils de reporting, grande réactivité et grande disponibilité,
- Capacités d'écoute et de dialogue, esprit d'équipe et de transversalité
- Habitude du travail en collectif et de la posture d'appui et de conseil
- Maîtrise des outils informatiques
- Loyauté, discrétion, disponibilité



DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement accessible et adapté aux besoins de

Tickets restaurant (11 euros)

Participation Mutuelle et/ou Prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.